



Compte-rendu de l'assemblée générale de l'AMAP Phacélie du 25 mars 2014

Présents :

- Madame Francine Thomas, représentant Monsieur le Maire.
- Président : Michel Marie
- Référent Distribution : Christian Bélard
- Référente Communication : Annick Perruchaud
- Référente Animation : Sylvie Jordy
- Producteurs: Sébastien Burnel, Vincent Febvre, Jean-Michel Matte, Jean-Pierre Simon, Benoît Gille, Michel Goujot, Anne Ney
- 54 Adhérents sont présents

Excusés:

- Trésorier : Albert Gauvain
- Secrétaire : Véronique Jeannon
- Producteur de viande : Sonia Rigot, de fruits : André Bergot
- 3 procurations sont données

Ordre du jour :

- I) Rapports annuels
 - a) Rapport moral
 - b) Rapport financier
 - c) Distributions
 - d) Communication
 - e) Animations
- II) Les producteurs et les contrats 2014-2015
 - a) Légumes: Sébastien Burnel
 - b) Œufs: Vincent Febvre
 - c) Pain: Jean-Michel Matte
 - d) Produits laitiers : Jean-Pierre Simon
 - e) Agneaux : Benoît Gille
 - f) Volaille : Anne Ney
- III) Renouvellement du Comité

Adhésions 2014-2015

L'Assemblée Générale est précédée par la signature des contrats, le paiement des adhésions et la remise de la carte d'adhérent aux amapiens.

1) Rapport moral (Michel Marie, Président)

Cette saison qui s'annonce est marquée par une nouvelle salle, de nouveaux producteurs, une nouvelle Charte des AMAP.

Même si la salle Gallé possédait un certain charme, elle constituait de plus en plus un frein à l'expansion de l'AMAP, du fait des difficultés de parking et d'un espace insuffisant. Nous remercions la municipalité qui, en mettant à notre disposition la Salle Schweitzer, va nous permettre de nouveaux développements. Remercions en particulier Madame Thomas, qui nous a accompagnés depuis le début.

La vie de l'AMAP au cours de l'année écoulée a été marquée d'une part par l'arrivée de deux nouveaux producteurs, Sébastien et André, qui nous ont permis d'assurer la continuité après le départ de Samuel, et par des conditions météorologiques difficiles avec un printemps froid et pluvieux qui a fortement impacté les activités agricoles. Malgré cela, Sébastien est parvenu à réaliser une production satisfaisante (en particulier pour les tomates), et les fruits ont aussi été au rendez-vous (cerises, mirabelles abondantes, pommes).

Une AMAP, ce n'est pas simplement un approvisionnement par un panier hebdomadaire. C'est aussi une démarche de soutien à l'agriculture locale, respectueuse de l'environnement, une relation forte avec les producteurs, une transparence dans les échanges. Lors des distributions, Sébastien, André, Vincent sont présents et échangent avec les adhérents ; des visites ont été réalisées le 16 juin chez Jean-Michel Matte et André Bergot, et le 29 juin chez Sébastien Burnel, avec des moments très conviviaux ; le Comité s'est rendu chez Sébastien à l'automne et en février, et deux AMAP'éro ont été organisés le 20 septembre et le 21 mars avec dégustation de produits. Cette année, une visite sera organisée le 13 avril au GAEC du Durbion (produits laitiers), le 18 mai chez Sébastien, et le 14 juin chez André ; nous vous encourageons vivement à y participer.

D'autres formes de circuit court existent : vente à la ferme, ventes sur les marchés, magasins de producteurs, qui sont plus consommateurs de temps que les AMAP pour les producteurs et peuvent générer du gaspillage. L'AMAP constitue une assurance d'écouler la production et permet un soutien financier régulier. D'autres formes se développent de surcroît actuellement : les drives paysans, soutenus par les Chambres d'Agriculture, qui ne présentent pas la même continuité dans les échanges, et ne délivrent pas majoritairement des produits certifiés en agriculture biologique. Des initiatives commerciales faisant appel à un capital important, comme la Ruche qui dit oui, rémunèrent l'intermédiaire entre le producteur et le consommateur, ainsi que l'entreprise qui gère le site internet de commandes, le producteur ne touchant que 79% du prix de vente. Guillaume Boitel, de Loramap (structure qui fédère les AMAP de Lorraine), en a clairement exposé le mécanisme.

Devant ces initiatives, et 12 ans après la constitution de la première AMAP française, apparaissait la nécessité d'une mise à jour de la Charte des AMAP. Cela a été réalisé au cours de l'année écoulée par le Miramap (Mouvement inter-régional des AMAP), auquel adhère Loramap. La Charte est maintenant disponible sur le site du Miramap et elle constitue notre cadre d'activité.

Nous entamons maintenant cette nouvelle saison, la quatrième, avec de nouveaux produits : produits laitiers, volailles, viande et charcuterie d'agneau, vins et alcools.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

2) Rapport financier

Les recettes s'élèvent à 499.22 euros, les dépenses sont de 508.46 euros, avec un solde négatif de 9.24 euros.

Les dépenses ont été destinées en investissement de matériel, dû au changement de salle.

Par contre l'Amap génère un chiffre d'affaires de 49000 euros.

Le Président nous interpelle sur un risque de fiscalisation des AMAP.

La cotisation est maintenue à 9 euros; sur cette somme 1 euro est reversé à Loramap.

Recettes :

• Solde Exercice précédent	42,12€
• Cotisations	448,00€
• Rétro Frais Banque	9,10€
• Total	499,22€

Dépenses :

• Cotisation Assurance MAIF	97,95€
• Frais Banque	9,10€
• Fournitures – Petits Matériels – Amapéros	401,41€
• Total	508,46€

Solde: **-9,24€**

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

3) Distributions

Paniers 2013-2014 (57 adhérents)

- Légumes: 24 grands paniers+ 28 petits paniers (51 contrats en tout)
- Fruits : 48 contrats
- Pain: 24 contrats
- Œufs: 36 contrats (49 dz)
- Viande: 7 contrats

La distribution de légumes débutera le vendredi 02 mai.

Rappel des horaires de distribution : 18h15-19h45.

Un affichage se fera pour préciser les variétés.

Le nombre de permanence ne varie pas, il reste à 2/an/amapien.

Par rapport au prix d'un panier bio en magasin, notre panier est moins cher, et simplement légèrement plus cher qu'un panier conventionnel.

4) Communication, animations

- **Amap'apéro** : Moments d'échanges entre amapiens et producteurs
 - 20 Septembre avec des dégustations
 - 21 Mars, pour clôturer la saison 3.

Les amapiens sont remerciés pour leurs contributions.

- **Visites :**

- 16 juin : chez Jean-Michel et Christelle Matte à Royaumeix, puis chez André à Vigneulles lès Hattonchâtel, promenade dans les vergers, barbecue, montée à Hattonchâtel.

- 29 juin chez Sébastien : Visite des serres et des parcelles, barbecue, promenade vers les ruches.

– **Site Internet : www.amap-phacelie.org**

Une partie publique pour présenter l'Amap avec les actualités en première page et une partie privée pour les adhérents. Il faut se créer un compte pour y accéder, validé par un des membres du Comité.

On y trouve des recettes, des photos des différentes manifestations, le planning des permanences, etc.

5) Les producteurs et les contrats 2013-2014

a) Légumes: Sébastien Burnel

Son bilan est plutôt bon, il nous annonce une première distribution pour le 02 mai.

Les oignons et les échalotes se sont faits rares; pour y remédier il fera lui-même le semis.

Petites remarques sur la taille des salades et des choux, cela est dû au fait que les variétés ne sont pas hybrides. D'autre part le produit blanc déposé sur les carottes est composé d'algue qui permet d'assécher les légumes et donc de mieux les conserver.

Il est en phase de recrutement d'une nouvelle maraichère pour remplacer l'actuelle, il recrutera également 3 saisonniers pour effectuer les cueillettes de légumes en pleine saison.

Il a également investi dans 2 nouvelles machines de désherbage.

Sébastien nous précise également qu'il utilise d'autres circuits pour vendre ses produits, notamment dans un drive (pour le surplus) et une cantine scolaire.

En accord avec le Comité de l'AMAP, il a été décidé de ne plus accepter de report de panier pour pallier une absence. Il faudra dorénavant échanger son panier avec un autre amapien, trouver quelqu'un qui vienne le récupérer ou céder son panier à une tierce personne.

b) Œufs: Vincent Febvre

Tout le monde est satisfait de la qualité des œufs. Vincent nous précise qu'il a effectué quelques travaux, notamment le changement des nids, des caillebotis, et des abreuvoirs afin de satisfaire aux normes européennes.

c) Pain : Jean-Michel Matte

Il a été constaté une augmentation de tarif de 6 à 7% par rapport à l'année dernière. Cela est dû notamment au fait qu'il n'y a pas eu de hausse des prix depuis quelques années et également à une hausse du nombre d'employés. Il a également été constaté une hausse du prix de la farine de 15% en magasin bio.

Concernant la qualité du pain (manque de fraîcheur), le pain est cuit vendredi matin entre 4 et 10 heures ce qui fait 12h après cuisson quand il arrive à l'AMAP. Faute de temps il ne peut pas être cuit plus tard.

d) Produits laitiers : Jean-Pierre Simon, GAEC du Durbion (88, Dompierre)

Le producteur est devenu exploitant bio en 2001. L'atelier de produits laitiers a été créé en avril 2013.

Une visite est prévue le dimanche 13 avril 2014. Lors de cette journée il sera possible de visiter le terroir, et de regarder un film sur l'agriculture Biologique. Les enfants ne sont pas oubliés puisque des activités seront prévues. Le repas sera tiré du sac. Au retour possibilité de visiter l'élevage de poules de Vincent.

e) Agneau : Benoît Gille

Il est prévu d'organiser des commandes groupées une fois par trimestre, mais il peut également s'adapter à la demande du client. Il est possible de commander sur internet via l'AMAP. L'éleveur a signé un contrat d'un an avec les coteaux de Ludres. Son activité a permis de créer 3 emplois sur 2 ans.

f) Volailles : Anne Ney

L'élevage, en cours d'installation suite à une reprise d'exploitation, est situé près de Lunéville, à Manonvillers. Le projet est d'élever du poulet à chair, d'environ 1.6 kg à 1.8 kg, Bio, nourri avec des grains Bio, du trèfle, de la luzerne, le tout sur 24 hectares. Les producteurs seront opérationnels début 2015, et ne fourniront que des poulets dans un premier temps.

6) Renouvellement du Comité

Comité de pilotage :

- Présidence : relations adhérents-comité, convocations, ordres du jour, relations extérieures
- Trésorerie : gestion comptable / financière association, cotisations, contrats
- Secrétariat : compte-rendu, envoi convocations, boîte e-mail
- Adhésions : base de données adhérents, liste d'attente
- Distribution : organisation distributions, planning congés, coût panier
- Communication : outils de communication Web, recueil et diffusion des informations
- Animation : initiatives de l'association, et avec les producteurs, participation aux manifestations extérieures

Deux membres du Comité sont renouvelables cette année : Véronique Jeannon, Secrétaire, et Michel Marie, Président. Ils sont candidats à leur renouvellement. Un appel à candidatures est lancé, sachant que le Comité peut compter plus de 6 membres et que les tâches seront plus lourdes cette année. Alice Huchot présente sa candidature.

L'Assemblée décide de porter le Comité à 7 membres et élit Véronique Jeannon, Alice Huchot et Michel Marie pour un mandat de 3 ans.

Le Comité de l'AMAP Phacélie est élu à l'unanimité.

Heathcliff Demaie se propose d'aider le Comité dans son travail, ce qui est acté.

L'Assemblée Générale est close à 22h30.